



## **AGEROUTE SENEGAL**

(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



### **AVIS D'APPEL INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET**

#### **Sélection de Consultant pour les études techniques et le projet d'exécution pour les travaux de construction du pont de Dimat, situé dans la région de Saint Louis.**

1. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SÉNÉGAL, agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, envisage de réaliser, sur financement du Programme de Conversion de la dette Extérieure entre la République du Sénégal et le Royaume d'Espagne, les études techniques et le projet d'exécution pour les travaux de construction du pont de Dimat, situé dans la région de Saint Louis.
2. Les services consistent d'une part, en la conduite des études techniques comprenant les études topographiques, géométriques, géotechniques, d'ouvrages d'art, hydrauliques, hydrologiques, d'impact environnemental et social, socio-économiques et économiques et d'autre part, en l'élaboration du projet d'exécution pour la réalisation des travaux.
3. Cet avis à manifestation d'intérêt est ouvert aux bureaux sénégalais et espagnols.
4. L'AGEROUTE invite les candidats éligibles et intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus, en fournissant les informations suivantes :
  - (i) leurs domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience ;
  - (ii) leurs qualifications dans le domaine des prestations ci-dessus et notamment les références concernant l'exécution de contrats analogues et d'envergures équivalentes ;
  - (iii) leurs capacités techniques et de gestion ;
  - (iv) les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

Les candidats seront présélectionnés selon les règles de procédures du Code des Marchés publics) et sur la base des critères ci-après :

- Qualification générale dans le domaine des études, de la conception et de la supervision de projets d'ouvrages d'art : **10 points** ;
- L'expérience du bureau dans l'exécution de prestations de nature et d'envergure équivalente notée sur **50 points** est évaluée de la manière suivante :
  - Quatre (04) projets d'études techniques détaillées d'un projet d'ouvrages d'art ayant au moins un linéaire de 100 m au cours des dix (10) dernières années dont un au moins traversant un cours d'eau, notés sur 40 points (soient 10 points par projet réalisé) ;
  - Une (1) mission d'étude de ponts d'une longueur minimale de 80m, notée sur 10 points ;
- Qualification et compétence du personnel clé pour coordonner la mission notée sur **60 points** :
 

Ce personnel doit comporter au minimum les qualifications et compétences suivantes :

  - Un (1) Ingénieur Ouvrage d'art, Chef de Mission, noté sur Quatorze (14) points qui devra justifier d'un diplôme d'Ingénieur en génie civil avec une spécialisation en Ouvrages d'Art disposant d'une expérience d'au moins quinze (15) ans dans les projets d'études d'ouvrages d'art ;
  - Un (1) Ingénieur Routier, noté sur Huit (8) points qui devra justifier d'un diplôme d'Ingénieur en génie civil ou TP disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans les projets d'études routières ;
  - Un (1) Ingénieur Géotechnicien, noté sur Huit (8) points qui devra justifier d'un diplôme d'Ingénieur en génie civil ou TP spécialisé en Géotechnique des Ouvrages d'Arts disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans les projets d'études géotechniques d'Ouvrages d'arts ;
  - Un (01) Ingénieur Topographe, noté sur Huit (8) points qui devra justifier d'un diplôme d'Ingénieur Topographe ou Géomètre disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans les projets d'études topographiques d'Ouvrages d'arts ;
  - Un ingénieur hydraulicien, noté sur Huit (8) points qui devra justifier d'un diplôme d'Ingénieur en génie civil, hydrologue / hydraulicien disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans les projets d'études hydrologiques et/ou hydrauliques d'Ouvrages d'arts ;
  - Un Economiste des transports, noté sur Sept (7) points qui devra justifier d'un diplôme d'Ingénieur en économie et/ou en planification des transports disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans les projets d'études économiques d'Ouvrages d'arts ;
  - Un Expert environnementaliste, noté sur Sept (7) points qui devra justifier d'un diplôme de 3<sup>ème</sup> cycle en environnement disposant d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans les projets d'études d'impact environnemental et social d'Ouvrages d'arts.

5. Le nombre minimum de points requis est de **soixante-quinze (75)** et une liste restreinte de cinq à sept bureaux d'études ou firmes, sera établie à l'issue de cet appel public à manifestation d'intérêt.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes :  
9H00 à 17H et auprès de : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn), [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn), [cthiam@ageroute.sn](mailto:cthiam@ageroute.sn)
8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés **sous plis fermé** au secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE SÉNÉGAL, sis à l'adresse ci-dessous au plus tard le **13 mars 2018 à 12 h 30 mn précises (heure locale)** :

**AGEROUTE SENEGAL**

**Adresse** : Rue David DIOP x Rue F à Fann Résidence Dakar Sénégal

**BP** : 25 242 Dakar-Fann

**Tél.:** (221) 33 869 07 51 Fax: (221) 33 869 07 51

9. La langue de travail sera le français.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un bureau d'études ou une firme, n'implique aucune obligation de la part de l'AGEROUTE Sénégal de l'inclure sur la liste restreinte.

**Le Directeur Général**  
**Ibrahima NDIAYE**